



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 décembre 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, les membres du conseil prêtent le serment qu'ils exerceront leurs fonctions dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, tel que requis en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie (LRQ, c E-15.1.0.1) et du Règlement RV-1510,

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Alice Puzé Pépin, décédée le 18 octobre dernier à l'âge de 89 ans. Madame Pépin est la mère de madame Sylvie Pépin, préposée à la bibliothèque ;
- Monsieur Gilles Bernier, décédé le 30 octobre à l'âge de 51 ans ;
- Monsieur Vianney Gaudet, décédé le 12 novembre à l'âge de 50 ans ;
- Madame Lise Simoneau, décédée le 30 novembre dernier à l'âge de 65 ans.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées et je vous invite à garder un moment de réflexion en mémoire de ces citoyens.

RÉSOLUTION 2011-12-650
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié de la manière suivante, à savoir :

- 1° Par l'ajout de l'article 38.1 – « **Signature d'une entente – Contrat de fourniture de services techniques – Atelier du Pro** – Autoriser la signature d'une entente avec monsieur Jean Charest, ce dernier acceptant d'offrir les services techniques à l'aréna de Boisbriand « Atelier du Pro » pour la période du 15 décembre 2011 au 30 mai 2014 avec option de renouvellement jusqu'au 30 juin 2017, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'entente. »
- 2° Par l'ajout de l'article 41.1 – « **Prix hommage bénévolat-Québec 2012 – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale** – Désignation des candidatures au Prix hommage bénévolat-Québec 2012 organisé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- 3° Par le remplacement à l'article 46 du mot « septembre » par le mot « **octobre** »;
- 4° Par la spécification à l'article 53 A) du poste de « chef aux opérations /OSST /**prévention** permanent, temps plein;
- 5° Par la spécification à l'article 53 E) du poste de « chef de division / **opérations** »;

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Martin Drapeau

- Remercie le conseil pour avoir lancé la pétition pour l'implantation d'une gare de train de banlieue à Boisbriand. Le train se rendra-t-il jusqu'au Centre Ville de Montréal?
- S'inquiète de l'état du tunnel du Mont-Royal (utilisé par l'AMT pour le passage des trains de banlieue) – demande l'opinion du conseil et demande de voter une résolution pour exiger la mise à jour du tunnel;
- Rumeurs sur la réfection du pont de l'autoroute 13 en 2013 et de l'autoroute 15 en 2015;

Monsieur André Bordeleau

- Signal « Arrêt » devant la voie ferrée – Le conseil s'est-il penché sur sa demande de l'enlever?
- Déneigement sur le chemin de la Côte Sud – Balises laissées par le déneigeur l'an dernier;

La période de questions a été d'une durée de huit (8) minutes.

RÉSOLUTION 2011-12-651

AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 78, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE R-1 459 – LOT 4 222 551 PTIE (4 914 127) – DOSSIER 1108-DM-195

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé au 78, chemin de la Côte Sud, désigné comme étant une partie du lot 4 222 551 (4 914 127 projeté) au Cadastre du Québec, dans la zone R-1 459, visant la largeur minimale du terrain longeant le chemin de la Côte Sud.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question du public a été adressée à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la norme de la largeur minimale du terrain longeant le chemin public à 30,48 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 45 mètres dans cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-652

AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 491, IMPASSE CALIXA-LAVALLÉE – ZONE R-1 210 – LOT 2 107 663 – DOSSIER 1110-DM-197

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé au 491, impasse Calixa-Lavallée, désigné comme étant le lot 2 107 663 au Cadastre du Québec, dans la zone R-1 210, visant la marge de recul arrière minimale d'un bâtiment résidentiel.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention du public n'est faite à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la norme de la marge de recul arrière minimale du bâtiment résidentiel à 5,51 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 7 mètres dans cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-653
AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 539 ET 539A,
BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN – LOT 3 006 367 - ZONE I-2 128 –
DOSSIER 1111-DM-200**

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé aux 539 et 539A, boulevard du Curé-Boivin, désigné comme étant le lot 3 006 367 au Cadastre du Québec, dans la zone I-2 128, visant la marge de recul arrière minimale d'un bâtiment industriel.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention du public n'est faite à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la norme de la marge de recul arrière minimale du bâtiment industriel à 6,32 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 9 mètres dans cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-654
AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 431, CHEMIN DE LA
GRANDE-CÔTE – LOT 2 107 999 - ZONE C-4 240 – DOSSIER 1111-DM-
201**

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé au 431, chemin de la Grande-Côte, désigné comme étant le lot 2 107 999 au Cadastre du Québec, dans la zone C-4 240, visant la marge de recul arrière minimale d'un bâtiment commercial.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention du public n'est faite à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la norme de la marge de recul arrière minimale du bâtiment commercial à 4,93 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 7 mètres dans cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-655
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2011, tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-656
RÈGLEMENT RV-499-9 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-499-9 modifiant le Règlement RV-499 régissant la signalisation et la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-657
RÈGLEMENT RV-1327-3 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1327-3 modifiant à nouveau le Règlement RV-1327 décrétant des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et sur la rue Doris-Lussier (tronçon I) et un financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-658
RÈGLEMENT RV-1456-1 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1456-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-659
EMPRUNTS TEMPORAIRES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer un emprunt temporaire jusqu'à concurrence du montant autorisé du règlement approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de novembre 2011, à savoir :

RV-1509 : Règlement RV-1509 prévoyant l'établissement de plans et devis des travaux de réfection de rues et décrétant un emprunt au montant de 600 000 \$ à cette fin.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-660
RÈGLEMENT RV-1272-4-2 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1272-4-2 modifiant le Règlement RV-1272-4 sur le contrôle des pesticides.

RÉSOLUTION 2011-12-661
RÈGLEMENT RV-1349-2-2 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1349-2-2 modifiant le Règlement RV-1349-2 sur la location et l'utilisation des espaces publics municipaux.

RÉSOLUTION 2011-12-662
RÈGLEMENT RV-1355-2-6

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1355-2-6 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.

RÉSOLUTION 2011-12-663
RÈGLEMENT RV-1513 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1513 décrétant des travaux d'aménagement d'un trottoir à l'école Gabrielle-Roy et un emprunt à cette fin.

RÉSOLUTION 2011-12-664
RÈGLEMENT RV-1514 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1514 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées, d'eau potable et le remplacement de charbon actif pour l'usine d'épuration et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2011-12-665
RÈGLEMENT RV-1516 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1516 prévoyant l'établissement d'une étude de circulation du boulevard de la Grande-Allée entre les parties commerciale et industrielle de l'avenue des Grandes Tourelles et décrétant un emprunt à cette fin.

RÉSOLUTION 2011-12-666
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 20 octobre 2011 au 23 novembre 2011 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-667
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 octobre 2011 au 15 novembre 2011 montrant un total des activités de 4 056 661,21 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 954 137,61	
Activités financières d'investissement	1 605 186,31	
Total des chèques fournisseurs		3 559 323,92
Salaires – Dépenses	759 578,36	
Salaires - Déductions	(262 241,07)	
Total des salaires nets		497 337,29
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 056 661,21

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-668
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie le 18 novembre 2011, révisée par le Service de la trésorerie les 22, 24, 25 novembre 2011 ainsi que le 1^{er} décembre 2011, montrant un total de 611 205,52 \$ et en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-669
FERMETURE DE RÈGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, datée du 24 octobre 2011 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-670
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 346 273,39 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués au rapport de madame Lisette Dussault, assistante trésorière, du 24 octobre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-671
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après;

ATTENDU que, si requis, les dépenses effectuées par ces règlements ont été financées de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour certains de ces règlements des soldes non contractés du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1° de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'annuler dans ses registres les soldes résiduels de ces règlements;

2° d'annuler les emprunts approuvés et non émis représentant les soldes non utilisés des montants approuvés par la ministre des Affaires municipales et des Régions aux règlements d'emprunt d'origine et modifier les règlements identifiés au rapport de madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, daté 24 octobre 2011.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)					Solde résiduaire à annuler (4 - 6)	
				Total (6 à 10)	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promo- teurs		Paiement comptant
						Fonds général	Subv.			
RV-1344	Remplacement ultraviolets usine d'épuration	1 168 000	1 168 000	1 168 000	1 168 000					0
RV-1359	Hon. prof. usine de filtration Ste-Thérèse	636 660	636 660	636 600	636 600					60
RV-1361	Panneaux d'affichage électroniques	500 000	500 000	350 000	350 000					150 000
RV-1374	Réf. p.rue,aq.ég.san. 4e avenue sud	659 200	659 200	559 200	559 200					100 000
RV-1375	Réf. p.rue,aq.ég.san. et pluv. 4e avenue nord	1 284 600	1 284 600	1 000 125	972 200				27 925	312 400
RV-1376	Réf. p.rue,aq.ég.san. 3e avenue sud	753 500	753 500	628 203	627 700				503	125 800
RV-1377	Réf. p.rue,aq.ég.san. 3e avenue nord	1 220 600	1 220 600	996 641	972 700				23 941	247 900
RV-1389	Acq. véhicules travaux publics	200 000	200 000	200 000	200 000					0
RV-1394	Remplacement bandes de patinoire aréna	275 000	275 000	250 000	250 000					25 000
RV-1395	Acq. équipements + travaux tr. publics	252 000	252 000	252 000	252 000					0
RV-1403	Travaux de réfection de la rue Marie-Rose	234 600	234 600	234 600	234 600					0
RV-1413	Étude aménagement site de neiges usées	278 000	278 000	50 000	50 000					228 000
RV-1422	Programme de subvention affichage commercial	261 000	261 000	62 500	61 000	1 500				200 000
RV-1424	Équip. et piste vélo BMX parc R-Lévesque	25 000	25 000	25 000	25 000					0
RV-1448	Acq. équipements incendie	27 500	27 500	27 500	27 500					0
RV-1470	Équipements sécurité-incendie	60 000	60 000	60 000	60 000					0
RV-1475	Travaux postes pompage eau potable et eaux usées	150 000	150 000	150 000	150 000					0
RV-1478	Travaux du pont d'étagement de la route 344	125 000	125 000	125 000	125 000					0
RV-1485	Acq. Immeuble 592 Grande-Côte (Aramis)	918 000	918 000	748 900	748 900					169 100
		9 028 660	9 028 660	7 524 268	7 470 400	1 500	0	0	52 368	1 558 260

D'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent au tableau sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant ».

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-672 EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, savoir :

A) 25 000 \$ pour l'implantation de la géomatique, projet 10 902;

B) 4 000 \$ pour l'acquisition d'un logiciel d'inscription en ligne au système d'appel, projet 10 913.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-673
APPROPRIATION AU FONDS DE PARC**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approprier au fonds de parc pour l'année 2012, la somme de 18 028,17 \$ pour l'acquisition du lot 4 763 274 au cadastre du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-674
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 20 DÉCEMBRE 2011 AU MONTANT DE
2 211 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros RV-1060, RV-1079, RV-1150-1, RV-1165, RV-1168, RV-1207, RV-1472, RV-1477, RV-1484, RV-1490, RV-1491, RV-1492, RV-1493, RV-1495, RV-1498, RV-1501, RV-1502 et RV-1505, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 20 décembre 2011, au montant de 2 211 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de Boisbriand a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix Offert	Montant \$	Taux %	Echéance	Coût réel %
Marchés mondiaux CIBC inc.	98,95200	233 000	1,50000	2012	2,62206
		240 000	1,60000	2013	
		248 000	1,90000	2014	
		220 000	2,20000	2015	
		1 270 000	2,50000	2016	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,92600	233 000	1,50000	2012	2,64653
		240 000	1,75000	2013	
		248 000	2,00000	2014	
		220 000	2,20000	2015	
		1 270 000	2,50000	2016	
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.	98,78400	233 000	1,50000	2012	2,66128
		240 000	1,65000	2013	
		248 000	1,85000	2014	
		220 000	2,15000	2015	
		1 270 000	2,50000	2016	

Financière Banque Nationale inc.	98,84700	233 000	1,50000	2012	2,74624
		240 000	1,75000	2013	
		248 000	2,00000	2014	
		220 000	2,25000	2015	
		1 270 000	2,60000	2016	

ATTENDU QUE l'offre provenant de Marchés mondiaux CIBC inc. s'est avérée la plus avantageuse.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 211 000 \$ de la Ville de Boisbriand soit adjugée à Marchés mondiaux CIBC inc.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la mairesse et le trésorier ou l'assistante-trésorière soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou l'assistante trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-11-675
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 20 DÉCEMBRE 2011 AU MONTANT DE
2 211 000 \$ - CONCORDANCE**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 2 211 000 \$:

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT #	POUR UN MONTANT DE \$
RV-1060	9 100
RV-1079	57 800
RV-1150-1	99 100
RV-1165	74 900

RV-1168	47 600
RV-1207	239 800
RV-1472	100 000
RV-1477	24 700
RV-1484	193 000
RV-1490	475 000
RV-1491	360 000
RV-1492	123 000
RV-1493	32 000
RV-1495	45 000
RV-1498	77 000
RV-1501	105 000
RV-1502	100 000
RV-1505	48 000

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 211 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 20 décembre 2011;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Banque Nationale du Canada, 938, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 1W5.

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 20 juin et le 20 décembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse et le trésorier et/ou l'assistante trésorière. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-676
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 20 DÉCEMBRE 2011 AU MONTANT DE
2 211 000 \$ - COURTE ÉCHÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 211 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros RV-1060, RV-1079, RV-1150-1, RV-1165, RV-1168, RV-1207, RV-1472, RV-1477, RV-1484, RV-1490, RV-1491, RV-1492, RV-1493, RV-1495, RV-1498, RV-1501, RV-1502 et RV-1505, la Ville de Boisbriand émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 20 décembre 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1150-1, RV-1165, RV-1168, RV-1207, RV-1484, RV-1490, RV-1491, RV-1492, RV-1493, RV-1498, RV-1502 et RV-1505, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-677
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN FORD EXPLORER BANALISÉ
2012 – SERVICE INCENDIE – CONTRAT 2011-1220 – RÈGLEMENT
RV-1490**

ATTENDU qu'à la suite d'une soumission sur invitation pour l'acquisition d'un camion Ford Explorer banalisé 2012 pour le Service incendie (véhicule de liaison pour interventions), la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Des Laurentides Ford inc. 155, boulevard Lachapelle St-Jérôme (Québec) J7Z 7L2	52 097,90 \$

Ventes Ford Élite (1978) inc. 2171, boulevard Labelle Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1T1	52 668,67 \$
---	--------------

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Des Laurentides Ford inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 15 novembre 2011.

D'accepter l'offre de Des Laurentides Ford inc., au montant de 52 097,90 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour l'acquisition d'un camion Ford Explorer banalisé 2012 pour le Service incendie.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1490.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-678
SOUMISSIONS – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MARINGOUINS ET
DES MOUCHES NOIRES PIQUEUSES SUR LE TERRITOIRE DE LA
VILLE DE BOISBRIAND – CONTRAT 2011-1224**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour le contrôle biologique des maringouins et des mouches noires piqueuses sur le territoire de la Ville de Boisbriand, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
GDG Environnement Itée 430, rue St-Laurent – 2 ^e étage Trois-Rivières (Québec) G8T 6H3	395 240,58 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité de l'offre reçue a été analysée par monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, lequel recommande d'octroyer le contrat à GDG Environnement Itée.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 22 novembre 2011.

D'accepter l'offre de GDG Environnement Itée., au montant de 395 240,58 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour le contrôle biologique des maringouins et des mouches noires piqueuses sur le territoire de la Ville de Boisbriand, pour les années 2012, 2013 et 2014.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 490 00 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-679
DÉTERMINATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2012**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012, soit :

DATE	HEURE
17 janvier	19 h 30
7 février	19 h 30
6 mars	19 h 30
3 avril	19 h 30
1 ^{er} mai	19 h 30
5 juin	19 h 30
3 juillet	19 h 30
21 août	19 h 30
11 septembre	19 h 30
2 octobre	19 h 30
6 novembre	19 h 30
4 décembre	19 h 30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-680
COMITÉ DE RETRAITE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE
L'EMPLOYEUR**

ATTENDU le départ le 17 novembre 2011 de M. Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie et représentant de l'employeur au Comité de retraite;

ATTENDU que le mandat de tous les membres du Comité de retraite prend fin le 31 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie, à titre de représentante de l'employeur au Comité de retraite en remplacement de M. Robert Champagne, à compter du 18 novembre 2011 jusqu'au 31 décembre 2011;

DE désigner les quatre personnes qui siégeront au Comité de retraite à titre de représentants de l'employeur pour le prochain mandat, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014, soit :

- Christine Beaudette, conseillère municipale
- André Drainville, directeur général adjoint et trésorier
- Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie
- Francine Guénette, chef de section taxation/évaluation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-681
OSBL – BÉNÉFICIAIRES D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE BIENS,
DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver la liste des organismes sans but lucratif qui bénéficieront du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité, à savoir :

Organismes culturels :

Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand
Club photo de Boisbriand
Ligue de sacs de sable de Boisbriand
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand
Oasis des aînés de Boisbriand
Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand
Ligue d'improvisation Majeure classique de Boisbriand

Organismes sportifs :

A.B.C.B.

Association de balle-molle mineure de Boisbriand

Association de baseball mineur de Boisbriand

Association de hockey mineur de Boisbriand

Association de ringuette de Boisbriand

Club de karaté Shorin-Ryu de Boisbriand

Club de patinage artistique de Boisbriand

Club de ski Yahou ! de Boisbriand

FC Boisbriand (soccer)

Ligue amicale de sports pour adultes de Boisbriand

D'autoriser la greffière de la Ville à assumer la prime de base pour chacun des organismes à même le budget des assurances générales sous sa responsabilité.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-682

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –
APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville prévoyant des revenus de 20 748 500 \$;

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 4 427 966 \$;

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 211 00 920.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-683

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT –
APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT

APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine vert prévoyant des revenus de 2 136 441 \$;

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 140 182,14 \$;

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 792 01 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-684
CONSEIL INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES
(CITL) – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) pour le transport régulier prévoyant des revenus de 41 013 790 \$;

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) pour le service de transport adapté prévoyant des revenus de 3 262 775 \$;

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 1 347 055 \$;

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-685
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PARCS ET ESPACES VERTS DU
PROJET RÉSIDENTIEL FAUBOURG BOISBRIAND (PARC CENTRAL
PC-2 ET CORRIDORS C-2, C-3 ET C-5) – CONTRAT 2009-1082 – ÉTAT
D'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver le rapport de l'état d'avancement des travaux (déficiences et retenues spéciales) daté du 16 novembre 2011, préparé par le Service du génie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-686
ACHAT DE CARBURANTS ET MAZOUTS EN VRAC – MANDAT À
L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour un achat regroupé de carburants et mazouts en vrac, et d'adjuger un contrat après avoir procédé à une demande de soumissions;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand désire se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants et de mazouts identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

QUE la Ville de Boisbriand confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015 (contrat de deux ans, plus une année optionnelle) et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents hydrocarbures et mazouts en vrac, nécessaires aux activités de notre municipalité.

QU'un contrat d'une durée de deux (2) ans plus (1) année additionnelle en option, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise;

QUE la Ville de Boisbriand s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Ville de Boisbriand s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Ville de Boisbriand s'engage à payer trimestriellement, à l'UMQ, un frais de gestion tel que défini dans la lettre de demande d'adhésion faisant partie du dossier d'adhésion à fournir à l'UMQ.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-687 CONTRAT D'ENTRETIEN DE LOGICIELS INFORMATIQUES

ATTENDU qu'afin d'obtenir le support sur les logiciels d'application municipale, une signature de contrat est requise avec le fournisseur GFI Solutions d'Affaires inc.

ATTENDU les dispositions de l'article 573.3, 6° de la Loi sur les cités et villes, autorisant la Ville à accorder un contrat sans recourir à la procédure d'appel d'offres lorsque l'objet de celui-ci la découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de GFI Solutions d'Affaires inc., au montant de 65 914, (toutes taxes comprises) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, pour le support des logiciels suivants :

- Cour municipale – UniCité;
- Comptabilité et immobilisations;
- Taxation, perception et service de la dette.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 170 00 414.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-688
SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'approuver les dépenses pour les travaux de pavage, couches lieuse et d'usure, exécutés à l'extrémité sud sur la rue Hubert-Aquin pour un montant subventionné de 6 911 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

DE confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Hubert-Aquin dont la gestion incombe à la Ville et que toutes les vérifications nécessaires ont été exécutées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-689
PARCS ET ESPACES VERTS – ACCEPTATION DU PLAN DIRECTEUR

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'entériner le plan directeur des parcs et espaces verts présenté par le Service des loisirs et daté du 8 novembre 2011.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol enregistre sa dissidence.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-690
CONFIRMATION ET RATIFICATION DE MANDAT – DOSSIER SYLVIE
BERNIQUEZ ST-JEAN (P-393)**

ATTENDU la résolution 2011-07-381, adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 5 juillet 2011 dont l'objet était de prendre position sur la demande d'assumption des frais de défense déposée par madame Sylvie Berniquez St-Jean, ancienne mairesse de la Ville;

ATTENDU que la résolution 2011-07-381 est attaquée en nullité par la requête introductive d'instance en mandamus et en nullité d'un acte de l'administration intentée par madame Sylvie Berniquez St-Jean dans le dossier de la Cour supérieure du district de Terrebonne 700-17-008316-118;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer et de ratifier le mandat accordé à Me André Comeau, de l'étude Dufresne Hébert Comeau, pour représenter et défendre les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introductive d'instance intentée par madame Sylvie Berniquez St-Jean à l'encontre de la Ville de Boisbriand, dans le dossier 700-17-008316-118.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-12-691
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – RÉCUPÉRATION DES APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS ET DES HALOCARBURES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec Grenier Populaire, pour la récupération des appareils électroménagers et des halocarbures sur le territoire de la Ville, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et pour une somme annuelle de 2 046,70 \$ incluant toutes les taxes.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 420 40 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-692
CORRECTION D'UNE RÉOLUTION – BAIL DE LOCATION D'UN
ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ POUR L'ENTREPOSAGE DE VÉGÉTAUX**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE corriger la résolution 2011-11-623, adoptée le 1^{er} novembre 2011 aux fins de préciser la période de location, soit : « pour les mois de novembre et décembre 2011 ainsi que pour les mois de janvier à juin 2012 ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-693
SIGNATURE D'UNE MAINLEVÉE D'HYPOTHÈQUE LÉGALE – DOSSIER
P-306**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accorder une mainlevée d'une hypothèque légale résultant d'un jugement rendu, le 28 avril 2011 par la Cour du Québec du district judiciaire de Terrebonne, dans le dossier portant le numéro 700-22-016505-074;

D'autoriser Me Richard Wingender, de l'étude Dunton Rainville, avocats; à signer l'acte de mainlevée pour le compte de la ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-694
SERVITUDE DE PASSAGE ET DE STATIONNEMENT - 3241 À 3251,
AVENUE MOISHE ET 3261 À 3271, AVENUE MOISHE – DOSSIER 1860 –**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver l'établissement des servitudes de passage et de stationnement, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753, sur des parties du lot 4 828 854 décrites à la description préparée par Jacques Noury, arpenteur-géomètre, le 25 novembre 2011 sous sa minute 78 836 et sur le lot 4 100 936 appartenant à la Corporation Bais Halevy ou ses représentants, comme suit :

1^o une servitude de passage et une servitude de stationnement sur deux parties du lot 4 828 854 en faveur des lots 4 828 847, 4 828 848, 4 828 849, 4 828 850, 4 828 851, 4 828 852 et 4 828 853 (parties du lot 4 100 928) pour les bâtiments situés aux 3241 à 3251, avenue Moishe et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

2° une servitude de passage sur le lot 4 100 936 en faveur des lots 4 828 854, 4 828 855, 4 828 856, 4 828 857, 4 828 858, 4 828 859, 4 828 860 (parties du lot 4 100 927) pour les bâtiments situés aux 3261 à 3271, avenue Moïshe, en faveur des lots 4 828 847, 4 828 848, 4 828 849, 4 828 850, 4 828 851, 4 828 852 et 4 828 853 (parties du lot 4 100 928) pour les bâtiments situés aux 3241 à 3251, avenue Moïshe et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-695
ACQUISITION DU LOT 4 763 274 SITUÉ EN ARRIÈRE LOT DE LA RUE
LAVOISIER – 9218-5339 QUÉBEC INC. – DOSSIER 1846**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de vente de la compagnie 9218-5339 Québec Inc. au montant de 18 029,17 \$ du lot 4 763 274 au cadastre du Québec selon les modalités soumises.

D'autoriser une dépense de 18 029,17 \$ pour l'acquisition du terrain et d'imputée cette dépense au Fonds de parcs et terrain de jeu.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-696
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – CONTRAT DE FOURNITURE DE
SERVICES TECHNIQUES – ATELIER DU PRO**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec monsieur Jean Charest, ce dernier acceptant d'offrir les services techniques à l'aréna de Boisbriand « Atelier du Pro » pour la période du 15 décembre 2011 au 30 mai 2014 avec option de renouvellement jusqu'au 30 juin 2017, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'entente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-11-697
PROJET DE SYMPOSIUM DE LA SCULPTURE 2012**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE confirmer auprès du Conseil de la sculpture du Québec la participation de la Ville de Boisbriand au Symposium de la sculpture 2012;

D'accepter de financer le projet de la manière suivante :

- 50 000 \$ pour l'achat d'œuvres d'art à même un emprunt au fonds de roulement remboursable sur 3 ans;
- 40 000 \$ pour aménagement et logistique, à même les postes budgétaires 02 764 04 419, 02 764 04 513, 02 764 04 519, dont la somme de 10 000 \$ était déjà prévue pour la Foire culturelle et 30 000\$ provenant de la réserve pour imprévus;
- 10 000 \$ pour la publicité à même le poste budgétaire 02 192 01 649 dont 2 000\$ y était déjà prévu et 8 000 \$ provenant de la réserve pour imprévus.

le tout effectif à compter de janvier 2012.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-12-698
PRÊT AU CLUB DE PHILATHÉLIE LES TIMBRÉS DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le prêt de deux salles de la Maison du Citoyen et Place de la culture au Club de philatélie Les Timbrés de Boisbriand, pour la tenue de leur exposition philatélique annuelle, les 21 et 22 avril 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-699
ADHÉSION 2012-2013 – ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association Québec-France pour les années 2012-2013 au coût annuel de 105 \$.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-700
PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2012 – MINISTÈRE DE
L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner les candidatures suivantes au Prix hommage bénévolat-Québec 2012 organisé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour les catégories suivantes :

- Monsieur Yves Thériault, dans la catégorie « Bénévole »;
- L'Association régionale de football Laurentides-Lanaudière, dans la catégorie « Organisme » ;
- Madame Luce Lamoureux, dans la catégorie « Prix distinctif dans le domaine de la culture »

D'autoriser la présentation du dossier de ces candidatures auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-701
SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser le versement de la somme de 7 800 \$ provenant des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2011, à divers organismes de la Ville, le tout selon le tableau révisé du 23 novembre 2011, préparé par la responsable des services aux citoyens.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-702
APPUI – RALLYE DES RIVIÈRES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'appuyer le projet du Rallye des rivières du Centre d'interprétation de l'eau ayant pour objectif de faire prendre conscience à la population de la richesse et de l'importance de la rivière des Mille-Îles pour leurs activités quotidiennes et saisonnières;

DE participer au projet en procédant à l'installation de la borne fournie sur une base de béton et en assurer l'entretien.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-703
APPUI – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BOISBRIAND

Considérant l'appel de candidatures de Patinage Québec pour l'organisation lors des prochaines années du « Championnat québécois de patinage artistique » ;

Considérant l'intérêt du Club de patinage artistique de Boisbriand, les démarches entreprises ces derniers mois et le dépôt d'une candidature pour l'obtention de cet événement ;

Considérant la forte probabilité que cet événement génère des revenus appréciables pour le Club de Boisbriand et pour le financement de ses activités pour les saisons à venir ;

Considérant l'intérêt de la Ville à faciliter la présentation d'événements sportifs d'envergure et à appuyer en ce sens ses organismes locaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'appuyer la candidature du Club de patinage artistique de Boisbriand pour l'obtention des éditions de 2013 et 2014 du « Championnat québécois d'été de patinage artistique »

De permettre, comme pour d'autres événements similaires, l'utilisation sans frais des heures de glace requises à l'Aréna municipal, pour une période de quatre (4) jours le 2^e week-end du mois d'août 2013 et 2014 ;

De permettre l'utilisation sans frais des salles de la Maison du citoyen et Place de la culture aux mêmes périodes, pour permettre l'accueil et la restauration des juges, bénévoles et dignitaires ;

De faciliter les communications entre le Club de patinage artistique et le Centre d'Excellence Sports Rousseau, pour l'utilisation aux frais du Club des deux (2) patinoires réglementaires, des locaux et facilités requises pour l'événement ;

De soutenir le Club pour les besoins logistiques et le prêt de matériel pour cet événement ;

De s'engager à garantir l'appui de la Ville delà d'une période de cinq (5) années, d'appuyer de nouveau le Club de patinage artistique de Boisbriand pour l'obtention des éditions de 2017 et 2018, selon le système d'alternance mis en place par Patinage Québec, conditionnellement à l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à engager le crédit de la Ville pour une période excédant 5 ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-704
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 200 \$ à Opération Nez Rouge Laval-Basses-Laurentides pour la campagne 2011;
- B) 1 350 \$ au projet de répit « Aux petits plaisirs » pour l'année 2011-2012;
- C) 500 \$ au Centre d'entraide Thérèse-De Blainville pour la campagne du « Panier d'épicerie populaire 2011 »;
- D) 200 \$ à l'organisme Le Mitan;
- E) 450 \$ à l'Office municipal d'habitation de Boisbriand pour leur fête de Noël 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-705
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de octobre 2011 montrant un total mensuel de 919 424 \$ et un cumulatif de 26 075 578 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-706
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE SUR
POTEAU – UNITED AUTO – 4600, BOULEVARD DE LA GRANE-ALLÉE –
ZONE I-1 460-5**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 novembre 2011 portant le no R-11-CU-2299 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-24, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur poteau pour le projet « United Auto », au 4 600, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone I-1 460-5 et plus amplement décrite à la simulation visuelle et détails de l'enseigne sur poteau, préparés par Alco Néon signs, datés du 24 octobre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-707
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – LE SUPER CLUB VIDÉOTRON – 1000 COURS LE CORBUSIER –
ZONE C-7 266-1**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 novembre 2011 portant le no R-11-CU-2300 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le Super Club Vidéotron, au 1000, cours Le Corbusier, dans la zone C-7 266-1 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Alco Néon en date du 20 octobre 2011, dessin no : SCV# 34-boisbriand.ai.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-708
APPROBATION – CONCEPT ARCHITECTURAL POUR MODIFICATION
DE FAÇADE – TARGET – 2525, RUE D'ANNEMASSE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 novembre 2011 portant le no R-11-CU-2302 et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, le concept de modification de façades pour le projet « Target » au 2525, rue d'Annemasse, dans la zone I-1 404, détaillé aux simulations visuelles portant le numéro « T-3765 Faubourg Boisbriand ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-709
PROJET RÉSIDENTIEL RUE PAPINEAU – LOT 4 924 262 – ZONE
R-3 126-1**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter une correction au plan d'architecture du permis de construction demandé pour le projet de la rue Papineau et que le matériau de revêtement de type Maibec soit remplacé par un matériau de type Canoxel, détaillé à la simulation visuelle préparée par Illustra.

D'approuver le plan d'aménagement paysager pour l'ensemble du projet incluant la canalisation de l'égout pluvial et le dépôt d'une garantie bancaire pour permettre l'aménagement de l'espace tampon prévu au dit plan, détaillé au plan préparé par bc²fp design, numéro de dessin AP-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-710
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de novembre 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-711
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Katy McLaughlin	Préposée au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 12 mai 2012;
Renaud Drouin Lavigne	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 7 avril 2012;
Julien Hébert	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 3 novembre 2012;
Priscilla Rock	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 20 octobre 2012;
Chanel Boucher	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2012 et ne devant pas dépasser le 28 avril 2012;
Katy McLaughlin	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 12 mai 2012;
Normand Asselin Alexandre Blackburn Sébastien Daviault Maxime Aubin Anne-Catherine Côté	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 5 mai 2012;

Jean-Philippe Grégoire
Francis Chevalier
Benoît Lafrance
Mathieu Morin
Navid Parandeh
William Petit
Vincent Picard-Lagacé
Jean-Luc Rapp
Tristan Rioux
Charles Viaud
Samuel Délisle
François Gignac

Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 5 mai 2012;

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-712
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Ian Leblanc	Spécialiste escrime au Service des loisirs à compter du 7 décembre 2011 et ne devant pas dépasser le 8 septembre 2012;
Marie-Claude Baron	Responsable loisirs au Service des loisirs à compter du 13 février 2012 et ne devant pas dépasser le 26 janvier 2013;
Anne-Catherine Côté	Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 30 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 13 avril 2013;
Catherine Héroux	Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 23 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 7 avril 2013;
Martin Brière Provencher	Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 30 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 13 avril 2013;
Mariane Fares	Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 23 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 6 avril 2013;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-713
ENGAGEMENT DE PERSONNEL PERMANENT ET À TEMPS PARTIEL
AU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE, MODIFICATION ET CRÉATION DE
POSTE – NOUVEL ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De remplacer, à compter du 1^{er} mars 2012, le poste à temps partiel de chef aux opérations, officier santé sécurité au travail (OSST) / prévention occupé par monsieur Guy Rochon et d'accroître les heures prévues pour ce poste de 20 heures à 35 heures/semaine (poste permanent, temps plein) avec une assignation supplémentaire en formation et en prévention des risques faibles et moyens;

De créer, à compter du 1^{er} février 2012, un poste de commis permanent à temps plein, afin de supporter les besoins en bureautique des départements de l'intervention, de la prévention et du plan municipal de la sécurité civile;

De procéder, à compter du 1^{er} mars 2012, à l'engagement de cinq (5) nouveaux pompiers à temps partiel;

De procéder, à compter du 15 janvier 2013, à l'engagement de cinq (5) nouveaux pompiers à temps partiel;

De créer, à compter du 1^{er} mars 2012, un poste permanent de chef aux opérations/prévention (35 hres/semaine) et de créer, à compter du 15 janvier 2013, un autre poste permanent de chef aux opérations/prévention (35 hres/semaine, afin répondre aux besoins de la prévention industrielle et commerciale tels qu'exigés par l'application du schéma de couverture de risques;

De créer un poste de chef de division / opérations, lequel sera comblé par un des chefs aux opérations ou par un candidat extérieur;

De modifier la politique de garde du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre (version 2 octobre 2008) en ajoutant une deuxième prime de garde de 200 \$ par semaine pour avoir 2 chefs de garde dans une même semaine au Service de sécurité incendie;

D'autoriser le Service des ressources humaines et de la paie à procéder à l'affichage requis pour combler les postes précités;

D'approuver le nouvel organigramme du Service sécurité incendie, daté du 23 novembre 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-714
AJUSTEMENT SALARIAL – CHEF AUX OPÉRATIONS/OFFICIER SANTÉ
SÉCURITÉ AU TRAVAIL (OSST) – SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser un ajustement salarial pour le poste de chef aux opérations /OSST, régulier à temps partiel au Service sécurité incendie et ce, rétroactivement au 4 mai 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-715
CHANGEMENT DE STATUT – POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le changement de statut de monsieur René Lachance au statut d'employé cadre, régulier à temps complet à compter du 6 décembre 2011;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente fixant ses conditions d'emploi.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-716
CHANGEMENT DE STATUT – POSTE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
À LA DIRECTION GÉNÉRALE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le changement de statut de mesdames Line Fontaine et Line Robert au poste de secrétaire de direction à la direction générale, au statut d'employées cadres, régulier à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-717
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 2-B AMENDÉE – SCFP

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 2 B amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-718
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 30 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 30 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait aux libérations syndicales.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-719
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 32 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 32 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à la rémunération du temps supplémentaire en rappel.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-12-720
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 33 – SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 33 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à la rémunération des animateurs étudiants au Service des loisirs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-721
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 34 – SCFP

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 34 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à l'horaire de travail des personnes salariées à la fonction de coordonnateur loisirs et animateur responsable à l'@dobase.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-12-722
**SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 3 – SYNDICAT DES
POMPIERS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 3 avec le Syndicat des pompiers du Québec – Section locale Boisbriand ayant trait à l'attribution des numéros de matricule.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Demande de nouvelle gare de trains de banlieue à Boisbriand – Conférence de presse tenue par la Ville – Invite les citoyens à visiter le site de l'Assemblée nationale pour appuyer la démarche de la Ville – Demande à tous d'appuyer ce projet ;
- Campagne du panier d'épicerie populaire – Brunch du partage aura lieu dimanche, le 10 décembre 2011 – Appel à la générosité des citoyens ;
- Le 12 décembre 2011 – Séance d'adoption du budget et discours sur le budget ;

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Line Levert, District Sanche

- Commente la décision prise par le conseil ce soir dans le dossier de l'affaire Sylvie Berniquez St-Jean;
- Symposium de sculptures – Dénonce ne pas avoir été informé de ce projet avant 19 h 20 ce soir
- Rappel sur la prohibition de stationner le soir et la nuit dans les rues de la Ville.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Commente le dossier dans l'affaire Sylvie Berniquez St-Jean – N'est pas en accord avec la position de la Ville.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Affaire Sylvie Berniquez St-Jean – Expose son opinion sur ce sujet;
- Brunch du partage – Informe que tous les revenus de l'événement sont intégralement versés à la Paroisse (10 \$ par adulte et 5 \$ par enfant) – Souligne l'implication de IGA Daigle qui fournit toutes les denrées alimentaires;
- Denrées alimentaires peuvent être déposées à la Paroisse.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Collecte de sang des Chevalier de Colomb – 28 novembre 2011 ;
- Soirée rétro organisée par les Chevalier de Colomb ;
- Brunch du partage – Précise que cet événement est entièrement soutenu par des bénévoles ;
- 5 à 7 des présidents des organismes ;
- Le 12 décembre 2011 – Séance d'adoption du budget et discours sur le budget ;
- Le commerce Target s'installera à Boisbriand au début de l'année 2013. Les travaux de transformation du local débiteront en 2012.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Retour sur l'affaire Sylvie Berniquez St-Jean;
- Concours photo pour déterminer la carte de Noël 2012-2013 – Invite les citoyens à consulter le site Internet de la Ville;
- Fête de Noël pour les 2-10 ans – 10 décembre 2011 ce 10 h à 12 h à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Le 11 décembre 2011 – Concert de la Troupe Les Vagabonds de Boisbriand, à 15 h à l'église Notre-Dame-de Fatima;
- Collecte de sapins de Noël – 13 janvier 2012;
- 2 janvier 2012 – Spectacle à la bibliothèque;
- Joyeuses fêtes.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Retour sur l'affaire Sylvie Berniquez St-Jean;
- Du 24 novembre au 4 décembre 2011 – Tournoi de hockey Atome à l'aréna – Un des plus gros tournoi du Québec;
- Signalisation boulevard de la Grande-Allée et boulevard du Faubourg;
- Invite à la prudence durant le temps des fêtes et ne pas hésiter à solliciter les services de Opération Nez Rouge;
- Recrutement de bénévoles à certaines associations sportives. Invite les citoyens intéressés à assister aux assemblées des associations;
- Joyeuses fêtes.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Symposium sculptures 2012 –Soutien le manque d'informations;
- Grande Guignolée du 2 décembre 2011 – Franc succès – 10 825,45 \$ d'amassé;
- Campagne du panier d'épicerie – Invite les citoyens à être généreux;
- 14 décembre 2011 – Dévoilement du budget de la Ville de Boisbriand par la mairesse à la Maison du citoyen et Place de la culture, de 11 h 30 à 14 h;
- 21 janvier 2012 – Soirée Gala RGAB avec Méritas à la Maison du citoyen et Place de la culture, dès 17 h 30;
- Retour sur l'affaire Sylvie Berniquez St-Jean;
- Joyeuses fêtes.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Vente de biscuits de Noël, du 1^{er} au 23 décembre 2011 à la Maison des jeunes Sodarrid;
- Armada de Boisbriand – Plus grand taux de participation pour une équipe de hockey junior;
- Invite les citoyens à solliciter les service de Opération Nez Rouge.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Fait le point sur l'article 33 de l'ordre du jour – Dossier Sylvie Berniquez St-Jean;
- Symposium de sculptures – Apporte des précisions sur l'activité.

PÉRIODE DE QUESTIONS**Madame Suzanne Geoffrion**

- Articles 33 et 34.

Madame Noémie Ouellette

- Article 33.

RÉSOLUTION 2011-12-723
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE lever la séance à 21 h 35.

Adoptée
